

Formation innovante
au service des
entreprises

ALTERNANCE

La formation est assurée en majorité par des intervenants extérieurs reconnus dans leur domaine d'expertise.



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter afin de définir les modalités d'accueil.



BACHELOR Européen

TECHNIQUES DE DÉTECTION DES CONTAMINANTS

Spécialités contaminants de l'environnement
ou contaminants des aliments




En train
Gare à 5 mn
à pied de l'école


En car
Lignes régulières
quotidiennes
à partir de l'Ille-et-Vilaine,
du Morbihan et de La Loire-Atlantique



Atelier 31 - Redon



LYCEE 
issat
REDON



www.issat.info

6, rue de La Maillardais
35600 REDON
02 99 71 11 00
accueil@issat.cneap.fr

Institut Secondaire et Supérieur d'Agro-Technologie

Bachelor Européen Techniques de Détection des Contaminants

SPÉCIALITÉS contaminants de l'environnement ou contaminants des aliments



12 mois en contrat de professionnalisation de septembre à septembre

Les métiers visés

- > Technicien Supérieur en Laboratoire, Assistant Ingénieur
- > Technicien mesures environnementales, Technicien Supérieur en analyses des pollutions
- > Auditeur Préleveur, Qualiticien des Industries Alimentaires

QUALITÉS ATTENDUES

- > Aimer le travail de terrain en autonomie
- > Rigueur et adaptabilité
- > Être ouvert d'esprit et avoir un bon sens relationnel

FORMATION 455 H

NIVEAU 6

ADMISSION POST
BAC + 2

Alternance

Alternance en adéquation avec les besoins des entreprises

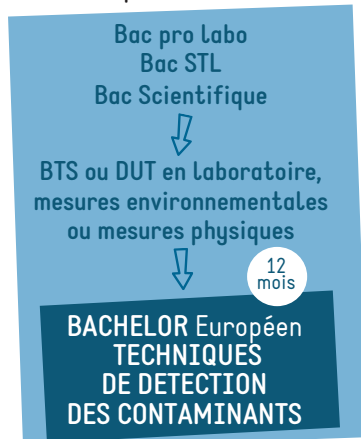
13 semaines
en centre
de formation

39 semaines
en entreprise
dont 5 semaines
de congés payés

Conditions d'admission et Pré-Requis

Être âgé de plus de 15 ans et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

Bac + 2 (diplôme de niveau 5)



Inscription

L'admissibilité est déclarée suite à l'examen du dossier scolaire, d'un entretien de motivation et des tests de positionnement. La signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise valide définitivement l'entrée en formation du candidat.

Le choix de la spécialité se fait en fonction de la formation initiale du candidat et du secteur d'activité de l'entreprise d'accueil.

Formation

OBJECTIFS

L'objectif est de former des techniciens de laboratoire capables de :

- > Analyser la faisabilité des demandes clients et prescripteurs dans leur contexte réglementaire et technique
- > Réaliser des prélèvements dans différents milieux
- > Mettre en œuvre des analyses et exploiter les résultats
- > Garantir la fiabilité des résultats d'analyses et des équipements
- > Interagir avec les parties intéressées internes et externes à l'entreprise
- > S'intégrer dans des démarches d'amélioration continue et de recherche et développement

MÉTHODES

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

MOYENS

Salles de formation et laboratoires adaptés à la détection des contaminants.

LES



Diplôme accrédité par la FEDE pour une meilleure ouverture à l'Europe

- 1 module de langue vivante européenne
- 2 modules de culture et citoyenneté européenne

Evaluation en CCF

Conditions de réussite : moyenne supérieure à 10 sur l'ensemble des épreuves pour acquérir les 60 crédits ECTS

- > 1 mémoire de fin d'étude et 1 soutenance orale
- > 4 épreuves en situation professionnelle
- > 1 épreuve écrite et 1 épreuve orale d'Anglais
- > 2 épreuves sur le projet Européen

Diplôme visé

Bac + 3 (diplôme de niveau 6) Bachelor Européen Techniques de Détection des contaminants.

Une poursuite d'études en master est envisageable, en fonction du projet professionnel.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- > Un contrat de travail en laboratoire, organisme de contrôles ou Industrie Agro-Alimentaire
- > Une formation en alternance entre le centre de formation continue et l'entreprise
- > Un tutorat par les formateurs et l'employeur
- > Rémunération en % du SMIC

	Au moins titulaire d'un titre ou diplôme professionnel de niveau IV	Autre
26 ans et plus	100% La rémunération ne peut ni être inférieure au SMIC, ni inférieure à 85 % du salaire minimum conventionnel.	
21 à 25 ans	80%	70%
Moins de 21 ans	65%	55%

- > Coût formation pris en charge par l'OPCO : 4550€
- > 5 semaines de congés payés par an

